

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 20 JUILLET 2010

Convocations du 10/07/2009

Présents : Mmes MM. Robert TARDY ; Marc VERNAY ; Françoise CHARREYRON ; Annie LAGNIET ; Henri BENIERE ; Philippe LAGNIET ; Julien TARDY ; Isabelle VERNAY ; Bernard VILLEMAGNE .

Secrétaire : Philippe LAGNIET

Compte-rendu de la séance précédente :

Approuvé à l'unanimité

Dossier subvention voirie 2011 :

Dépose d'un dossier de subvention au Conseil Général dans le cadre du programme de voirie 2011 pour le projet d'aménagement du Chemin des Palais qui fait suite aux travaux de renforcement du réseau d'électricité et d'enfouissement des réseaux. Ces travaux consistant en la mise en œuvre d'un tapis d'enrobés sont estimés à 65 950 € HT soit 78 876,20 € TTC.

Etude d'incidence dans le cadre de l'élaboration du PLU :

Vu la délibération en date du 8 juin 2010 approuvant le choix du bureau d'étude A.U.A. pour un montant de 21 995 € H.T. pour l'étude et pour le tirage des plans ;

Considérant que l'offre du bureau d'étude retenu pour la révision du POS n'incluait pas l'étude d'incidence Natura 2000 qui nous est imposée, approbation de la prestation proposée par le cabinet CESAME et dépose d'un dossier de subvention au Conseil Général pour cette étude complémentaire d'un montant de 3 680 € H.T. et le tirage des plans d'un montant de 840 € H.T.

Eveil musical en milieu scolaire – année 2010-2011 :

Approbation de la convention avec le Centre Musical du Haut Pilat pour une durée hebdomadaire d'une heure au tarif de 590.30 € la demi-heure pour l'année scolaire.

Convention RAM :

En référence à la délibération du 22 septembre 2009, signature de la convention pour régularisation afin de pouvoir effectuer les règlements à l'Espace Socio-Culturel de la Déome.

Remboursement mannequins :

Les commerçants ont souhaité redynamiser le village en mettant en place des mannequins devant leur établissement et la commune s'est engagée à fournir 4 mannequins (les mariés, le maire, et le postier). L'achat à un prix attractif a été effectué sur le site EBAY par PayPal. Ce mode de paiement n'étant pas accessible à la commune, Mme Isabelle VERNAY, s'est chargée d'effectuer la transaction. Décision à l'unanimité, sur présentation des factures, de rembourser à Mme Isabelle VERNAY la somme totale de 352,20 €.

Tarification espace cinéraire :

Considérant que les travaux de création de l'espace cinéraire sont achevés et que le règlement du cimetière doit être réactualisé à l'automne et qu'une famille souhaite disposer rapidement d'une case du Columbarium pour y déposer l'urne cinéraire d'un défunt, le Conseil municipal décide de fixer le tarif des cases de Columbarium dans le cimetière à 400 € pour quinze ans et 700 € pour trente ans.

Règlement du service de l'eau :

Un projet de règlement a été remis à chaque conseiller municipal, la commission voirie se réunira pour l'étudier en profondeur.

Tarification du service de l'eau :

Reporté à une séance ultérieure après approbation du règlement du service de l'eau.

Dossier de subvention travaux d'amélioration des réseaux d'eau :

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée qu'au printemps, probablement suite au dégel, d'importantes fuites d'eau ont été constatées sur les canalisations des particuliers. Il a été très difficile de les localiser pour pouvoir effectuer les réparations nécessaires. Ce qui a mis en évidence que la commune pourrait rencontrer de grosses difficultés d'approvisionnement en période d'étiage. Devant la nécessité de pouvoir isoler des secteurs afin de réagir plus rapidement, il est urgent de procéder à la mise en place de compteurs et de vannes de sectorisation. Le conseil municipal approuve le devis d'un montant de 17 420,00 € H.T. soit 20 834,32 € T.T.C. et dépose un dossier de demande de subvention au Conseil Général.

Rapport annuel relatif à la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement :

Le Conseil municipal prend connaissance des éléments détaillés du rapport 2009 sur la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement présenté par le Maire.

Compte-rendu des commissions :

- La réception des travaux concernant les équipements sportifs est prévue le lundi 26 juillet.
- Pour que le Syndicat d'Initiative puisse bénéficier du label Handicap, la commune doit prévoir une place de stationnement handicapé sur le parking de la mairie.
- Dans le cadre d'un plan d'actions à l'échelle intercommunale pour la valorisation du Petit Patrimoine, la commune définit les priorités suivantes : 1 - le Sacré Cœur, 2 – la Croix face à l'église, 3 – la Croix Blanche.
- Le tracteur va enfin être livré.
- Quelques travaux sont à prévoir à l'école pendant les vacances scolaires.

Divers :

- Françoise CHARREYRON annonce à l'assemblée qu'elle a transmis au Préfet de la Loire une lettre de démission de ses fonctions de Conseillère Municipale et d'Adjointe au Maire.
- Le Centre de Gestion propose une mission d'archivage au collectivité de moins de 2 000 habitants. La commune souhaite bénéficier d'une intervention d'une journée au tarif de 233 €.

Prochaine réunion : Mardi 14 septembre à 20 heures